

n°: 417-20
 du: 16.06.2020
 au: 16.07.2020

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 JUIN 2020**

L'an deux mille vingt, le onze JUIN à quatorze heures trente, le conseil municipal dûment convoqué par voie dématérialisée, le quatre JUIN, s'est réuni à l'hôtel de ville, salon d'honneur, sous la présidence de M. Yves FOULON, Maire.

Conformément aux dispositions de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020, de l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020, de l'ordonnance n°2020-413 du 8 avril 2020 et de l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020, cette réunion s'est déroulée sans présence du public.

Le caractère public de la réunion a été assuré par la retransmission des débats en direct sur le site internet de la Ville (<http://www.ville-arcachon.fr>)

Etaient présents :

Mmes et MM. les Adjoints : CAVOLI Pierre, MARESCOT Claire, HERSZFELD Yves, DEVILLIERS Sophie, LUMMEAUX Bernard, ANTOUN May, BEUNARD Patrice, BORDEDEBAT Geneviève, LEFEBVRE Patrick
Mmes et MM. les Conseillers Municipaux : CAUSSARIEU Martine, CASSOT Catherine, BILLET Marie-Josée, SCAPPAZZONI Paul, PEYROT Christophe, MOULS Christiane, CAPTUS Patrick, SOULIER Nicolas, LAFONTAINE Barbara, PARIS Jade, GIRARDET Maxime, ROBICQUET Béatrice, BAUDE Vital, HENIN Sébastien, PANONACLE Christian.

Ont Donné Pouvoir : Conformément à l'Article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales

Monique DUBROCA.....	Claire MARESCOT
Jacques FABRE.....	Patrice BEUNARD
Nadine LIMOUZIN.....	Patrick LEFEBVRE
Isabelle DURAN-SIBE.....	Sophie DEVILLIERS
Isabelle DZIURA.....	Geneviève BORDEDEBAT
Hervé NONI.....	Yves HERSZFELD
Julien GHYSELS.....	May ANTOUN
Alexis BONNIN.....	Bernard LUMMEAUX

Nombre de conseillers en exercice : 33

Le quorum est atteint

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé la désignation du secrétaire : M. Patrice BEUNARD. Mme Claire MARESCOT est proposée en qualité de secrétaire adjoint de séance. Ils sont désignés à l'unanimité.

Le procès-verbal du conseil municipal du 25 mai 2020 (*Elections du Maire et des Adjoints*), est adopté à l'unanimité.

L'assemblée a adopté les délibérations suivantes :

Numéro	Intitulé	Résultat du vote
COMMUNICATIONS		
Compte rendu en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et communication sur les marchés		
C20.06_1	Aliénation de biens mobiliers – budget annexe salles (décision 137-2019)	PRIS ACTE
C20.06_2	Attributions et annulations de subventions	PRIS ACTE

C20.06_3	Modification des tarifs 2020	PRIS ACTE
Compte-rendu des jugements et instances		
	Néant	PRIS ACTE
Divers		
C20.06_4	Résultat de l'enquête publique n°06/2019 portant sur les projets d'autorisations d'exploitation des cultures marines	PRIS ACTE
C20.06_5	Résultat de l'enquête publique n°01/2020 portant sur les projets d'autorisations d'exploitation des cultures marines	PRIS ACTE

Numéro	Intitulé	Résultat du vote
CONSEIL MUNICIPAL		
D20.06_18	Délégation du Conseil Municipal au Maire - Délégation au Maire en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (Rapporteur : M. CAVOLI)	Favorable à l'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES Pour : 30 Abstention : 3 (S. HENIN, V. BAUDE, B. ROBICQUET)
D20.06_19	Création des commissions permanentes et désignation des membres (Rapporteur : M. CAVOLI)	Favorable à l'UNANIMITE Les élus ci-après sont désignés, par un vote à main levée, dans les commissions : <i>1- Affaires culturelles, jumelages, actions de coopération décentralisée</i> B. LUMMEAUX, C. CASSOT, M. CAUSSARIEU, J. FABRE, I. DZIURA, P. SCAPPAZZONI, C. MOULS, M.-J. BILLET, V. BAUDE, B. ROBICQUET, S. HENIN, C. PANONACLE <i>2 – Finances, commerce, relations intercommunales, concessions de services publics et informatique</i> P. BEUNARD, M. DUBROCA, J. GHYSELS, M. GIRARDET, B. LAFONTAINE, C. PEYROT, N. SOULIER, P. SCAPPAZZONI, V. BAUDE, B. ROBICQUET, S. HENIN, C. PANONACLE <i>3 – Equipements, bâtiments, travaux, relations avec les usagers, éclairage public, propreté, aménagements urbains et circulation</i> P. LEFEBVRE, S. DEVILLIERS, M. GIRARDET, I. DZIURA, H. NONI, N. LIMOUZIN, N. SOULIER, P. SCAPPAZZONI, V. BAUDE, B. ROBICQUET, S. HENIN, C. PANONACLE <i>4 – Urbanisme</i> C. MARESCOT, P. CAPTUS, I. DURAN-SIBE, M. DUBROCA, A. BONNIN, H. NONI, P. SCAPPAZZONI, J. GHYSELS, V. BAUDE, B. ROBICQUET, S. HENIN, C. PANONACLE

5 – Sports et vie associative

Y. HERSZFELD, J. FABRE, C.
CASSOT, H. NONI, N. LIMOUZIN, C.
MOULS, C. PEYROT, J. PARIS, V.
BAUDE, B. ROBICQUET, S. HENIN, C.
PANONACLE

6 – Affaires scolaires, petite enfance, activités périscolaires et jeunesse

G. BORDEDEBAT, M-J BILLET, C.
CASSOT, I. DZIURA, I. DURAN-SIBE, J.
PARIS, M. GIRARDET, N. SOULIER, V.
BAUDE, B. ROBICQUET, S. HENIN, C.
PANONACLE

7 – Environnement, espaces verts et développement durable

S. DEVILLIERS, B. LAFONTAINE, A.
BONNIN, M-J BILLET, M.
CAUSSARIEU, J. GHYSELS, M.
DUBROCA, J. PARIS, V. BAUDE, B.
ROBICQUET, S. HENIN, C.
PANONACLE

D20.06_20	Délégation à M. le Maire - COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL) (Rapporteur : M. BEUNARD)	Favorable à la MAJORITE Pour : 29 Contre : 2 (V. BAUDE, B. ROBICQUET) Abstention : 2 (C. PANONACLE, S. HENIN)
D20.06_21	Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) - Conditions de dépôt des listes (Rapporteur : M. BEUNARD)	Favorable à la MAJORITE Pour : 29 Contre : 2 (V. BAUDE, B. ROBICQUET) Abstention : 2 (C. PANONACLE, S. HENIN)
D20.06_22	Commission des Concessions (CDC) - Conditions de dépôt des listes (Rapporteur : M. BEUNARD)	Favorable à la MAJORITE Pour : 29 Contre : 2 (V. BAUDE, B. ROBICQUET) Abstention : 2 (C. PANONACLE, S. HENIN)
D20.06_23	Commission de Contrôle Financier (CCF) - Conditions de dépôt des listes (Rapporteur : M. BEUNARD)	Favorable à la MAJORITE Pour : 29 Contre : 2 (V. BAUDE, B. ROBICQUET) Abstention : 2 (C. PANONACLE, S. HENIN)
D20.06_24	Commission d'Appel d'Offres - Conditions de dépôt des listes (Rapporteur : M. CAVOLI)	Favorable à la MAJORITE Pour : 29 Contre : 2 (V. BAUDE, B. ROBICQUET) Abstention : 2 (C. PANONACLE, S. HENIN)
D20.06_25	Désignation du nombre d'Administrateurs du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et modalités de dépôt des listes (Rapporteur : Mme ANTOUN)	Favorable à l'UNANIMITE
D20.06_26	Mise en place de la Commission Communale d'Accessibilité des Personnes Handicapées (Rapporteur : Mme ANTOUN)	Favorable à l'UNANIMITE

D20.06_27	Création de la commission des halles et marchés (Rapporteur : M. SOULIER)	Favorable à l'UNANIMITE
D20.06_28	Constitution de la Commission Communale des Impôts Directs (Rapporteur : M. BEUNARD)	Favorable à l'UNANIMITE pour le vote à main levée sont désignés à l'UNANIMITE, les membres ci-après susceptibles de siéger en qualité de : <u>Titulaires</u> : L. LOUBINEAUD, S. SEGURA, P. PLANES, Y. MAUPILE, JC FOURES, S. FITOU, E. MONACHON, N. VERGNOLLES, C. REAU, J LASSORT, L. CAPEYRON, D. LOISELET, B. CAZIS, C. CACCIUOTTOLO, N NAVES, D SAUBOUA <u>Suppléants</u> : M. BOIJOUX, N BIESEL-LEGER, J. SAMITIER, JF PRINZ, E. MIQUEL, J. MOMBRINI, M. LATOUR, S. NIEDERWEISS, P. BAUDET, J. NIEDERWEISS, A. BOONEN, J. BAUDET, P ESCASSUT, A. DUPIN, F. GUIBERT, C. LAFFONT
D20.06_29	Constitution de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (Rapporteur : M. BEUNARD)	Favorable à l'UNANIMITE pour le vote à main levée sont désignés à l'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES, les membres ci-après susceptibles de siéger en qualité de : <u>Titulaires</u> : P. BEUNARD, I DURAN-SIBE, M. CAUSSARIEU, N. MORLOT <u>Suppléants</u> : N. SOULIER, M. GIRARDET, A. BONNIN, J DEL ARCO <u>Résultat du vote</u> : Pour : 31 Abstention : 2 (V. BAUDE, B. ROBICQUET)
D20.06_30	PORT D'ARCACHON - Désignation des membres du Conseil d'Administration (Rapporteur : M. CAVOLI) <i>Ne prend pas part au vote : Y. HERSZFELD en sa qualité de salarié du port</i>	Favorable à l'UNANIMITE pour le vote à main levée - candidature de Vital BAUDE rejetée Pour la candidature : 4 (V BAUDE, B ROBICQUET, S. HENIN, C. PANONACLE) Contre la candidature : 28 - sont désignés à la MAJORITE les candidats ci-après : <u>Résultat du vote</u> : Pour : 28 Contre : 2 (V. BAUDE, B. ROBICQUET) Abstention : 2 (C PANONACLE, S HENIN) <u>Représentants du conseil municipal</u> Y. FOULON, P. CAVOLI, I. DURAN-SIBE, P. LEFEBVRE, M. DUBROCA, C. CASSOT, P. CAPTUS, M-J BILLET, J. FABRE <u>Représentants de la pêche</u>

		D. LAMOUREUX, C. CASTAING, S. LE TORTOREC, P. LUCINE <u>Représentants de la plaisance</u> E. COEURET, J. DIE <u>Représentant des sports nautiques</u> B. FANARA <u>Représentant des activités et industries nautiques</u> : F. MORA
D20.06_31	PORT D'ARCACHON - Désignation des représentants du Conseil Municipal au sein de la Commission Consultative Plaisance (Rapporteur : Mme BORDEDEBAT) <u>Ne prend pas part au vote</u> : Y. HERSZFELD en sa qualité de salarié du port	Favorable à l'UNANIMITE pour le vote à main levée - sont désignés à la MAJORITE les candidats ci-après : <u>Résultat du vote</u> : Pour : 28 Contre : 2 (V. BAUDE, B. ROBICQUET) Abstention : 2 (C PANONACLE, S HENIN) <u>Représentants du conseil municipal</u> M. DUBROCA, J. GHYSELS, P. CAPTUS
D20.06_32	PORT D'ARCACHON CONSEIL CONSULTATIF LOCAL D'EXPLOITATION Désignation du représentant du conseil municipal (Rapporteur : M. SCAPPAZZONI) <u>Ne prend pas part au vote</u> : Y. HERSZFELD en sa qualité de salarié du port	Favorable à l'UNANIMITE pour le vote à main levée - est désignée à l'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES <u>Résultat du vote</u> : Pour : 28 Abstention : 4 (V. BAUDE, B. ROBICQUET, C PANONACLE, S HENIN) <u>Représentant du conseil municipal</u> C. CASSOT
D20.06_33	ARCACHON EXPANSION Désignation des représentants du conseil municipal et des organismes locaux au conseil d'administration (Rapporteur : Mme MARESCOT)	Favorable à l'UNANIMITE pour le vote à main levée - sont désignés à la MAJORITE les candidats ci-après : <u>Résultat du vote</u> : Pour : 29 Contre : 3 (V. BAUDE, B. ROBICQUET, C PANONACLE) Abstention : 1 (S HENIN) <u>Représentants du conseil municipal</u> Y. FOULON, P. BEUNARD, B. LUMMEAUX, A. BONNIN, P. SCAPPAZZONI, C. MARESCOT, P. CAVOLI, C. CASSOT, M. CAUSSARIEU, B. LAFONTAINE, N. SOULIER, M. DUBROCA <u>Représentants des hôteliers-restaurateurs, débitants de boissons et night-clubs</u> P. PUJOL, J-M URIOT, G. DELEPAUX <u>Représentants des commerçants</u> D. SEGURA, E. DAVID, L. MARTINERIE, R. de SAINT-ROMAIN <u>Représentant des agents immobiliers</u>

		N. FOULON <u>Personnalités qualifiées (culture, éducation) : Y. MAUPILE, O. MONS</u> <u>Personnalité qualifiée (organismes gestionnaires de services publics municipaux) : B. FANARA</u>
D20.06_34	LYCEE GRAND AIR - Désignation d'un représentant du Conseil Municipal au Conseil d'Administration (Rapporteur : Mme BORDEDEBAT)	Favorable à l'UNANIMITE pour le vote à main levée - est désignée à l'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES <u>Résultat du vote :</u> Pour : 31 Abstention : 2 (V. BAUDE, B. ROBICQUET) <u>Représentant du conseil municipal</u> M-J BILLET
D20.06_35	LYCÉE PROFESSIONNEL CONDORCET - Désignation d'un représentant du Conseil Municipal au Conseil d'Administration (Rapporteur : Mme CASSOT)	Favorable à l'UNANIMITE pour le vote à main levée - est désignée à l'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES <u>Résultat du vote :</u> Pour : 31 Abstention : 2 (V. BAUDE, B. ROBICQUET) <u>Représentant du conseil municipal</u> I DURAN-SIBE
D20.06_36	COLLÈGE MARIE BARTETTE - Désignation d'un représentant du Conseil Municipal au Conseil d'Administration (Rapporteur : Mme LAFONTAINE)	Favorable à l'UNANIMITE pour le vote à main levée - est désignée à l'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES <u>Résultat du vote :</u> Pour : 31 Abstention : 2 (V. BAUDE, B. ROBICQUET) <u>Représentant du conseil municipal</u> M. DUBROCA
D20.06_37	CENTRE SAINT-VINCENT DE PAUL - Désignation d'un représentant du Conseil Municipal au Conseil d'Établissement (Rapporteur : Mme PARIS)	Favorable à l'UNANIMITE pour le vote à main levée - est désignée à l'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES <u>Résultat du vote :</u> Pour : 31 Abstention : 2 (V. BAUDE, B. ROBICQUET) <u>Représentant du conseil municipal</u> M. ANTOUN
D20.06_38	Association "ORGANE DE GESTION DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DU BASSIN D'ARCACHON" (OGECBA) pour l'établissement scolaire privé SAINT-THOMAS - Désignation d'un représentant du Conseil municipal au Conseil d'administration (Rapporteur : Mme MARESCOT) <u>Ne prend pas part au vote : N. SOULIER en sa qualité de Président de l'OGECBA</u>	Favorable à l'UNANIMITE pour le vote à main levée - est désignée à l'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES <u>Résultat du vote :</u> Pour : 30 Abstention : 2 (V. BAUDE, B. ROBICQUET)

		<u>Représentant du conseil municipal</u> G. BORDEDEBAT
D20.06_39	Désignation des représentants de la ville au Conseil Syndical du SDEEG (Rapporteur : Mme MARESCOT)	Favorable à l'UNANIMITE pour le vote à main levée - sont désignés à l'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES <u>Résultat du vote :</u> Pour : 31 Abstention : 2 (V. BAUDE, B. ROBICQUET) <u>Représentants de la Ville</u> P. LEFEBVRE, S. DEVILLIERS, P. CAPTUS
D20.06_40	Syndicat de communes à Vocation Unique pour la surveillance des plages et des lacs du littoral Girondin - désignation des représentants de la Ville d'Arcachon au sein du Comité Syndical du SIVU (Rapporteur : M. SCAPPAZZONI)	- vote à scrutin secret : <u>Résultat du vote :</u> Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 33 A déduire blancs ou nuls : 3 Nombre de suffrages exprimés : 30 ont obtenu : P. BEUNARD : 30 voix Jacques FABRE : 30 <u>Sont désignés représentants de la Ville</u> P BEUNARD, J FABRE
D20.06_41	SYNDICAT DE LUTTE CONTRE LA MER Désignation du représentant de la ville au Syndicat (Rapporteur : M. GIRARDET)	Favorable à l'UNANIMITE pour le vote à main levée - est désigné à l'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES <u>Résultat du vote :</u> Pour : 31 Abstention : 2 (V. BAUDE, B. ROBICQUET) <u>Représentant de la Ville</u> P. LEFEBVRE
D20.06_42	Conseil de gestion du Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon - Désignation des représentants de la Ville (Rapporteur : Mme DEVILLIERS)	Favorable à l'UNANIMITE pour le vote à main levée - sont désignés à l'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES <u>Résultat du vote :</u> Pour : 31 Abstention : 2 (V. BAUDE, B. ROBICQUET) <u>Représentants de la Ville</u> Y. FOULON (titulaire) P. CAVOLI (suppléant)
D20.06_43	Désignation du représentant de la ville au sein du conseil d'administration de la société anonyme d'économie mixte locale BORDEAUX METROPOLE AMENAGEMENT (BMA) (Rapporteur : Mme CAUSSARIEU)	Favorable à l'UNANIMITE pour le vote à main levée - est désigné à l'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES <u>Résultat du vote :</u> Pour : 31 Abstention : 2 (V. BAUDE, B. ROBICQUET) <u>Représentant de la Ville</u> P. BEUNARD

D20.06_44	Agence technique départementale "Gironde Ressources" Désignation d'un membre suppléant (Rapporteur : M. LEFEBVRE)	Favorable à l'UNANIMITE pour le vote à main levée - est désigné à l'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES <u>Résultat du vote :</u> Pour : 31 Abstention : 2 (V. BAUDE, B. ROBICQUET) <u>Représentants de la Ville</u> M. GIRARDET (suppléant) Y. FOULON (membre de droit)
D20.06_45	Désignation du correspondant DEFENSE (Rapporteur : M. CAPTUS)	Favorable à l'UNANIMITE pour le vote à main levée - est désigné à l'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES <u>Résultat du vote :</u> Pour : 31 Abstention : 2 (V. BAUDE, B. ROBICQUET) <u>Correspondant Défense</u> P. CAVOLI
D20.06_46	Fonds de dotation culturelle - remplacement d'un membre démissionnaire (Rapporteur : M. LUMMEAUX)	Favorable à l'UNANIMITE pour le vote à main levée O. MONS est désigné à l'UNANIMITE

URBANISME

M. le Maire a quitté la salle avant la lecture du rapport, la présidence est donnée à P. CAVOLI, premier adjoint.

D20.06_47	Désignation d'un membre du Conseil Municipal au titre de l'article L422-7 du Code de l'Urbanisme (Rapporteur : M. CAVOLI)	Favorable à la MAJORITE Pour : 28 Contre : 3 (V. BAUDE, B. ROBICQUET, C PANONACLE) Abstention : 1 (S. HENIN)
-----------	--	--

M. le Maire revient dans la salle après le vote et reprend la présidence de la séance.

PROXIMITE

D20.06_48	Convention de participation communale entre l'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique du Bassin d'Arcachon, l'école privée Saint-Thomas et la Ville d'Arcachon (Rapporteur : Mme BORDEDEBAT) <u>Ne prend pas part au vote</u> : N. SOULIER en sa qualité de Président de l'OGECBA	Favorable à l'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES Pour : 30 Abstention : 2 (V. BAUDE, B. ROBICQUET)
-----------	--	---

SERVICES DELEGUES

D20.06_49	Commission Consultative des Services Publics Locaux - Rapport d'activité 2019 (Rapporteur : M. BEUNARD)	IL EST PRIS ACTE
D20.06_50	Gestion Déléguée des Services Publics - présentation des rapports annuels (Rapporteur : Mme MOULS)	IL EST PRIS ACTE

M. le Maire propose une suspension de séance
Reprise de la séance à 16h55

FINANCES

D20.06_51	Régime des provisions M14 et M4 (Rapporteur : M. BEUNARD)	Favorable à l'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES Pour : 30 Abstention : 3 (V. BAUDE, B. ROBICQUET, S HENIN)
D20.06_52	Durée d'amortissement des biens (Rapporteur : M. BEUNARD)	Favorable à l'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES Pour : 31 Abstention : 2 (V. BAUDE, B. ROBICQUET)
D20.06_53	Budget annexe bâtiments loués à Arcachon Expansion - régularisation comptable des amortissements non constatés sur exercices antérieurs pour le théâtre Olympia (Rapporteur : M. LUMMEAUX)	Favorable à l'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES Pour : 31 Abstention : 2 (V. BAUDE, B. ROBICQUET)
D20.06_54	Budget supplémentaire du budget principal de la Ville et des budgets annexes - exercice 2020 - (Rapporteur : M. BEUNARD)	Favorable à l'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES Pour : 31 Abstention : 2 (V. BAUDE, B. ROBICQUET)
D20.06_55	Fonds Départemental d'Aide à l'Equipeement des Communes (FDAEC) - Demande de subvention (Rapporteur : M. BEUNARD)	Favorable à l'UNANIMITE
D20.06_56	Occupation du domaine public communal - COVID 19 – Exonérations des redevances de voirie et d'occupation du domaine public (Rapporteur : M. BEUNARD)	Favorable à l'UNANIMITE

RESSOURCES HUMAINES

D20.06_57	Reconduction d'emplois de cabinet (Rapporteur : M. CAVOLI)	Favorable à la MAJORITE Pour : 29 Contre : 4 (V. BAUDE, B. ROBICQUET, C PANONACLE, S. HENIN)
D20.06_58	Régime indemnitaire du Maire, des Adjoints et des Conseillers Municipaux de la Ville d'Arcachon (Rapporteur : M. CAVOLI)	Favorable à l'UNANIMITE

PROXIMITE

D20.06_59	Conseils de quartier (Rapporteur : M. PEYROT) -M. le Maire annonce les présidents des conseils de quartier et de l'élu coordonnateur-	Favorable à l'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES Pour : 32 Abstention : 1 (C PANONACLE)
-----------	---	--

Conseils de Quartier :

La Chapelle : Président J. FABRE – élu P. CAPTUS – association SASSEC

Aiguillon/Saint-Ferdinand : Présidente : N LIMOUZIN – élu H. NONI – associations Comité des Fêtes de l'Aiguillon, Antenne Sociale des Grands Chênes

Le Moulleau : Président : P SCAPPAZZONI – élue M DUBROCA – associations Le Moulleau Village, des Résidents du Moulleau

Ville d'Hiver : Présidente : C CASSOT – élue I DURAN-SIBE – association Le Kiosque de la Ville d'Hiver

Abatilles Pereire : Présidente MJ BILLET – élue M CAUSSARIEU – associations Association de Sauvegarde du Site Pereire, Comité Val des Abatilles

Centre-Ville LE MA.AT : pas de conseil de quartier

Elu coordonnateur des Maisons de quartiers : C PEYROT

Monsieur Le Maire annonce une prochaine séance dans la première semaine du mois de juillet et lève la séance à 18 heures.

VU pour être affiché, conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Arcachon, le **16 JUIN 2020**



Yves FOULON
Maire d'Arcachon